

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./11 rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau, Québec K1A 0S5

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

CE DOCUMENT COMPORTE DES EXIGENCE RELATIVES À LA SÉCURITÉ/ THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Construction Services Division/Division des services de construction 11 Laurier St./11 Rue Laurier 3C2, Place du Portage Phase III

Gatineau, Québec K1A 0S5

Travaux	publics	et	Services
gouvern	ementai	Ι¥	Canada

Title - Sujet			
East Pavil Rehab/Réhab de pavi	l est		
Solicitation No N° de l'invitation	on	Amend	lment No N° modif.
EP748-142417/A		006	
Client Reference No N° de réfé	erence du client	Date	
20142417		2014-0	7-14
GETS Reference No N° de réfé	erence de SEAG		
PW-\$\$FG-340-65223			
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N°	VME
fg340.EP748-142417			
Solicitation Closes -	I 'invitation prer	nd fin	Time Zone
at - à 02:00 PM	p. o.		Fuseau horaire
on - le 2014-08-07			Eastern Daylight Saving
			Time EDT
F.O.B F.A.B.			
Plant-Usine: Destination:	✓ Other-Autre:		
Address Enquiries to: - Adresse	r toutes questions à:		uyer Id - Id de l'acheteur
Brouillet, Richard		fg	340
Telephone No N° de téléphone	•		o N° de FAX
(819) 956-0457 ()		(819) 9	956-8335
Destination - of Goods, Services			
Destination - des biens, services TRAVAUX PUBLICS ET SERV		.TT A T T3/	CANADA
EDIFICE DU CENTRE	ICES GOUVERNEME	NIAUA	CANADA
111 RUE WELLINGTON			
OTTAWA, ON K1A 0S5			
L			

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	
Raison sociale et adresse du fournisseur/d	e l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign (type or print)	on behalf of Vendor/Firm
Nom et titre de la personne autorisée à sigr	ner au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire en caract	ères d'imprimerie)
Signature	Date

Delivery Offered - Livraison proposée



Solicitation No. - N° de l'invitation

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

EP748-142417/A

006

fg340

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

20142417

fg340EP748-142417

LE BUT DE MODIFICATION 6 EST POUR AJOUTER LES ADDENDAS 4 ET 5 ET POUR ATTACHER LES DESSIN OUBLIER EN ANGLAIS POUR ADDENDA 2 ET POUR PROLONGER LA DATE DE FERMETURE DU 17 JULLIET 2014 AU AOÛT 7, 2014

TOUS LES CLAUSES ET CONDITIONS RESTE EN PLACE

ADDENDA NO.: 004

PROJECT NO.: R.027594.018

Les changements suivants dans les documents d'appel d'offres sont en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents contractuels.

DESSINS

1. Sans Objet

DEVIS

- 1. Section 01 14 25 Rapport sur les substances désignées
 - 1. Référé au tableau 1 sur page 5
 - SUPRIMER : Le tableau en anglais
 - INSÉRÉE: Tableau 1 Échantillons de matériaux en vrac

Type de matériels	Superficie des matières homogènes	Quantité minimale d'échantillons
Matières d'enduits de surface,	Moins de 90 m² (969 pi²)	3
incluant mais sans s'y limité, à celles giclées, à celles appliquées avec une truelle et à celles	Égal ou supérieur à 90 m², mais moins de 450 m² (4,844 pi²)	5
appliquées avec tout autres procédés. Ceci inclus les plâtres acoustiques aux plafonds et les enduits pare-feu se trouvant sur les éléments de charpente.	Égal ou supérieur à 450 m² (4,844 pi²)	7
Isolant thermique, sauf tel que décrit ici-bas	N'importe quelle grandeur.	3
Pièce d'isolant thermique	Moins de 2 mètres linéaires (6.6pi) ou 0.5 m² (approximativement 5.4 pi²)	1
Autres matières	N'importe quelle grandeur	3

- 2. Référé au tableau 2 sur page 8
 - SUPRIMER : Le tableau en anglais
 - INSÉRÉE: Tableau 2 –Amiantes contenus dans les matériaux existants dans les aires de travaux

Matériels	Localisation	Friable ou non-friable	Amiante contenu	Type d'amiante	Méthode de désamiantage*	Commentaires
Membrane en caoutchouc 'Rubberoid'	Présumé à être présent entre le pontage du béton 'Flex-or-Crete' et les toitures mansardées en cuivre du pavillon de l'est.	Présumé comme étant non- friable	Inconnu	Inconnu	Si la réparation/l'enlèvement/ l'intervention se fait avec des outils manuels non-alimentés, sans qu'ils brisent, coupent, meulent, abrasent, grattent, sablent, vibrent le matériel et que ce dernier soit humidifié afin de contrôler la propagation de poussières; se référer aux: Précautions minimales (Désamiantage Type 1) selon la section 02 82 12.01 Si la réparation/l'enlèvement/ l'intervention se fait avec des outils alimentés étant fixés à un aspirateur équipé de filtres HEPA; se référer aux: Précautions moyennes (Désamiantage Type 2) selon la section 02 83 12.02 Si l'intervention se fait avec des outils alimentés n'étant pas fixés a des aspirateurs avec filtres HEPA; se référer aux: Précautions maximales (Désamiantage Type 3) selon la section 02 82 12.03	Une fois que les travaux sur les éléments contenant cette matière sont entamés, ils doivent être faits selon les exigences décrites à la section 02 82 12.03.L'enlèvement de la matière contenant de la matière en caoutchouc 'Rubberoid', est requis sur toutes les surfaces de toiture mansardée en cuivre aux dessins série A, B, C, E, M, S et T afin de voir les aires affectées par les travaux.

Commentaires	Cette matière contient aussi du plomb. Les précautions propices à l'amiante président celles pour le plomb. Se réferer aux dessins, séries A, B, C, E, M, S et T afin de voir les aires affectées par les travaux.
Méthode de désamiantage*	Si la réparation/l'enlèvement/ l'intervention se fait avec des outils manuels non-alimentées, sans qu'ils brisent, coupent, meulent, abrasent, grattent, sablent, vibrent la matière, et que cette demière soit humidifiée afin de contrôler la propagation de poussières, se référer aux: Précautions minimales (Désamiantage Type 1) selon la section 02 82 12.01 Si la réparation/l'enlèvement/ l'intervention se fait avec des outils alimentés étant fixés à un aspirateur équipé de filtres HEPA, se référer aux: Précautions moyennes (Désamiantage Type 2) selon la section 02 82 12.02
Type d'amiante	Chrysotile
Amiante	1 à 2%
Friable ou non-friable	Non-Friable
Localisation	À l'extérieur niveau 5— Tour Est (élévations est et nord) des pierres des fenêtres en vitraux et aux fenêtres à carreaux sertis de plomb.
Matériels	Mortier blanc dans les joints des pierres des fenêtres en vitraux.

			17.00
			2000000
	_		
., ,	habilitatio		
ľ	t de rens		
	Projet		
	lifice du Centre Projet		est
	e du c	•	on de l'es
	diffic	:	avillon

Matériels	Localisation	Friable ou non-friable	Amiante contenu	Type d'amiante	Méthode de désamiantage*	Commentaires
			•			Non prévu pour une
						réparation / un enlèvement et
					La	une intervention en ce
					réparation/l'enlèvement	moment.
					l'intervention doit être	
	e i		30823		effectué selon les	
					Précautions moyennes	Tous conduits mécaniques /
Conduits					(Désamiantage Type 2)	de plomberie et matériels
mécaniques	Se trouvant sur toute	1.07			selon la section 02 82	isolants (crépi, raccords,
et de	l'aire du sous-sol de		25 à 75%	Chrysotile	12.02 ou	couplages, etc.) qui seront
plomberie,	l'édifice du centre	Friable	7	•	Précautions maximales	touchés par les travaux
incluant ceux					(Désamiantage Type 3)	cédulés pour le projet de
utilisés pour					de la section 02 82	réhabilitation doivent être
l'isolation					12.03	considérés contenant de
					Tout dépendant de la	l'amiante; à moins
					quantité de matière à	d'indication contraire.
					être réparée/enlevée	
					selon O. Reg. 278/05.	
			*			

^{*} Tout désamiantage doit être effectué conformément avec la division 02 du cahier de charges et les dessins de la Série B du projet.

- 3. Référé au tableau 3 sur page 12
 - SUPRIMER : Le tableau en anglais
 - INSÉRÉE : Tableau 3 –Matières à base de plomb existant dans l'aire des travaux

Description Localisation	Localisation	Plomb contenu (mg/kg)	Contient du plomb (Oui ou non)	Méthode d'enlèvement du plomb	Commentaires
Peinture aux éléments en acier (par exemple, poutres, colonnes, piliers)	Présumé à être présent sur les éléments en acier à travers l'édifice	Inconnu	Présumé	Si la réparation/l'enlèvement/l'intervention se fait avec des outils manuels non-alimentées, sans qu'ils brisent, coupent, meulent, abrasent, grattent, sablent, vibrent la matière, et que cette dernière soit humidifiée afin de contrôler la propagation de poussières; se réfèrer aux: Précautions relatives à l'enlèvement du plomb selon la section 02 83 10. Si une découpe est requise, toute peinture à base de plomb doit être enlevée sur les parties visées par le découpage sur les éléments d'acier avant d'effectuer la découpe ou utiliser un outil équipé avec filtres HEPA; se réfèrer aux : Précautions relatives à l'enlèvement du plomb selon la section 02 83 10.	L'enlèvement sélectif / une intervention ponctuelle de certains éléments d'acier encastrés dans le mur de maçonnerie, qui contiennent de la peinture à base de plomb sera requise. Se réfèrer aux dessins de séries A, C, E, M, S et T afin de voir les aires affectées par ces travaux.

Commentaires	Cette matière contient de l'amiante. Les précautions de désamiantage président ceux de plomb. Se référer aux dessins de séries A, B, C, E, M, S et T afin de voir les aires affectées par ces travaux.
Méthode d'enlèvement du plomb	Si la réparation/l'enlèvement/l'intervention se fait avec des outils manuels non-alimentées, sans qu'ils brisent, coupent, meulent, abrasent, grattent, sablent, vibrent la matière, et que cette dernière soit humidifiée afin de contrôler la propagation de poussières; se référer aux: Précautions minimales (Désamiantage Type 1) selon la section 02 82 12.01 Si la réparation/l'enlèvement/l'intervention se fait avec des outils alimentés étant fixés à un aspirateur équipé de filtres HEPA; se référer aux: Précautions moyennes (Désamiantage Type 2) selon la section 02 82 12.02
Contient du plomb (Oui ou non)	Oni
Plomb contenu (mg/kg)	1 à 2%
Localisation	À l'extérieur niveau 05 - Tour Est (élévations est et nord) des pierres des fenêtres en vitraux et aux fenêtres à carreaux sertis de plomb.
Description	Mortier blanc dans les joints des pierres des fenêtres en vitraux

Description	Localisation	contenu (mg/kg)	Contient du plomb (Oui ou non)	Méthode d'enlèvement du plomb	Commentaires
Fenêtres à carreaux sertis de plomb et fenêtres en vitraux	Baie est et Tour est tel qu'indiqué au dessin B101 de la série B		· ·		Si une découpe est requise, les travaux de
Solins de plomb se trouvant aux parties supérieures des tourelles de la tour est	Tour est tel qu'indiqué au dessin B101 de la série B			Quand la réparation/ l'intervention des matières qui contiennent du plomb se fait avec des outils manuels non-alimentés, soit par grattage ou sablage, se référer	decoupage doivent être effectués avec un outil équipé avec filtres HEPA selon les
Solin en plomb, situés à la base des tourelles de la Tour est.	Tour Est tel qu'indiqué au dessin B-101 de la série B	Inconnu	Connu ou présumé	aux : Précautions relatives à l'enlèvement du plomb selon la section 02 83 10.	précautions relatives à l'enlèvement du plomb, selon la section 02 83 10. Se référer aux
Pierre décorative, frises et moulures sculptées se trouvant aux parties supérieures de la Tour est.	Tour est tel qu'indiqué au dessin B-101 de la série B				dessins de séries A, B, C, E, M, S et T afin de voir les aires affectées par ces travaux

Commentaires	Si une découpe est requise, les travaux de découpage doivent être effectués avec un outil équipé avec filtres HEPA selon les précautions relatives à l'enlèvement du plomb, selon la section 02 83 10. Se référer aux dessins de séries A, B, C, E, M, S et T afin de voir les aires affectées par ces travaux
Méthode d'enlèvement du plomb	Quand la réparation/ l'intervention des matières qui contiennent du plomb se fait avec des outils manuels non-alimentés, soit par grattage ou sablage, se référer aux : Précautions relatives à l'enlèvement du plomb selon la section 02 83 10.
Contient du plomb (Oui ou non)	Connu ou présumé
Plomb contenu (mg/kg)	Іпсоппи
Localisation	Se trouvant partout au bâtiment
Description	Les conduits mécaniques, joints soudés, joints de soudure à la toiture, feuille de plomb et batteries d'appareils d'éclairage d'urgence

- 2. Section 04 03 06 Nettoyage de la maçonnerie traditionnelle
 - 1. Référé au paragraphe 3,04
 - INSÉRÉE : .13 Nettoyer sans endommager les pierres
- 3. Section 04 03 07 Rejointoiement de la maçonnerie
 - 1. Sans objet. **NOTE**: Les modifications s'appliquent seulement dans la version anglaise.
- Section 04 03 08 Mortiers traditionnels
 - 1. Sans objet. **NOTE**: Les modifications s'appliquent seulement dans la version anglaise.
- 5. Section 04 03 08 Mortiers traditionnels
 - 1. Référé au paragraphe 2.03.4
 - SUPRIMER: Résistance à la compression du coulis de chaux hydraulique: minimum 1 mPa, maximum 5 mPa, à 28 jours; minimum 2 mPa, maximum 6 mPa, à 90 jours
 - 6. Section 04 03 43 Démontage et désassemblage d'ouvrages en maçonnerie de pierre
 - 1. Référé au paragraphe 3.05.1
 - SUPRIMER: Prior to undertaking any removal operations, obtain written approval from Departmental Representative. Obtain approval for each stone, methods and practices for removal and methods of protection and replacements.
 - INSÉRÉE: Avant d'entreprendre des opérations d'enlèvement, obtenir l'approbation écrite du Représentant du Ministère. Obtenir l'approbation pour chaque pierre, méthodes et pratiques d'enlèvements et des méthodes de protection et de remplacements.
 - 7. Section 04 03 44 Traitement des surfaces de pierre
 - 1. Référé au paragraphe 2.06.3
 - SUPRIMER: Mortier adhésif Type B: Mortier adhésif de marque déposée pour l'insertion d'ancrage: simple composante, à base minérale cimentaire et sans retrait selon l'approbation du Représentant du Ministère.
 - INSÉRÉE: Mortier adhésif Type C: Mortier adhésif de marque déposée pour l'insertion d'ancrage: simple composante, à base minérale

cimentaire et sans retrait selon l'approbation du Représentant du Ministère.

- 8. Section 04 03 44 Traitement des surfaces de pierre
 - 1. Référé au paragraphe 3.06.3
 - SUPRIMER: Mouiller la surface de pierre hôte avant l'application. Poser le mortier en couches de 15 mm in maximum. Laisser le mortier sécher entre les couches.
 - INSÉRÉE: Mouiller la surface de la pierre d'accueil avant l'application.
 Poser le mortier en couches de 15 mm maximum. Laisser le mortier sécher entre les couches.
- 9. Section 04 03 45 Traitement des surfaces de pierre
 - 1. Référé au paragraphe 2.01.7
 - SUPRIMER: Feuilles de polyéthylène: transparentes, 15 mil d'épaisseur minimum.
 - INSÉRÉE: Feuilles de polyéthylène: transparentes, 0.15mm d'épaisseur minimum.
- 10. Section 04 05 10 Exigences générales concernant les résultats des travaux
 - 1. Référé au paragraphe 1.03,6
 - INSÉRÉE: .1 Enlever 2 pierres d'appareillage de façade de type grès de Nepean; fini un côté et ce jusqu'à 2 rangs de massif de briques, totalisant jusqu'à 400 mm de profondeur
 - INSÉRÉE: .2 Remonter la zone de pierres avec des pierres et briques de remplacement; jusqu'à un maximum de 1600cm² et 250mm de profondeur
 - INSÉRÉE: .3 Installer des ancrages de Type 2E par ouverture
 - INSÉRÉE: .4 Inclure les coûts pour le transport, le découpage, l'habillage et l'installation de la pierre de remplacement.
 - INSÉRÉE: .5 Inclure les coûts pour la fourniture et l'installation du massif de briques et les ancrages.
 - 2. Référé au paragraphe 1.03.7
 - INSÉRÉE: .1 Enlever 2 pierres de voussoir Nepean, finir un côté et ce jusqu'à 2 rangs de massif de briques, jusqu'à une profondeur totale de 400mm;
 - **INSÉRÉE:** .2 Remonter avec des pierres et des briques de remplacement jusqu'à une surface maximale de 800cm² et 250mm de profondeur
 - INSÉRÉE: .3 Installer 2 ancrages de type E par ouverture

- INSÉRÉE: .4 Inclure les coûts pour le transport, le découpage, l'habillage et l'installation de la pierre de remplacement
- 3. Référé au paragraphe 1.03.8
 - INSÉRÉE: .1 Démonter et remonter jusqu'à 20% de la pierre de face indiquée et au plus de 2 rangs de massif de briques dans les zones séparées ou continues; pour un total de +/- 400mm de profondeur
 - INSÉRÉE: .2 Remplacer 100% des briques enlevées.
 - INSÉRÉE: .3 Remplacer jusqu'à 25% des pierres de face démantelées en plus de celles déjà identifiées « à remplacer »; jusqu'à une profondeur d'au plus 300mm, 1, 2 ou 3 faces exposées, soit des pierres d'appareillage, des pierres voussoirs, des pierres d'angle, des pierres de bandeau et des pierres de bandeau profilé. Inclure les coûts pour le transport, le découpage l'habillage, la sculpture et l'installation des pierres de remplacement.
 - INSÉRÉE: .4 Fournir et installer au minimum 2 ancrages de type C par ouverture entre les pierres installées; jusqu'à une distance maximale de 400mm c.à.c autant à l'horizontal qu'à la verticale
 - INSÉRÉE: .5 Fournir et installer un minimum de 2 ancrages de type E par ouverture entre les pierres installées et celles maintenues en place, jusqu'à une distance maximale de 400mm c.à.c.autant à l'horizontal qu'à la verticale
- 4. Référé au paragraphe 1.03.9
 - INSÉRÉE: .1 Enlever et remonter jusqu'à 100% de la pierre de face indiquée dans la Zone 4; jusqu'à 10% de la pierre de face indiquée dans la Zone 5 et jusqu'à 2 rangs de massif de briques d'une aire séparée ou continue jusqu'à une profondeur totale de +/- 400mm;
 - INSÉRÉE: .2 Remplacer 100% des briques enlevées
 - INSÉRÉE: .3 Remplacer jusqu'à 25% des pierres de face enlevées, en plus de celles déjà identifies « à remplacer »; jusqu'à une profondeur de 300mm; 1,2 ou 3 faces exposées; soit des pierres d'appareillage, des pierres voussoir, des pierres de coin, des pierres de bandeau et des pierres de bandeau profilé. Inclure les coûts pour le transport, le découpage, l'habillage, la sculpture et l'installation des pierres de remplacement
 - INSÉRÉE: .4 Fournir et installer un minimum de 2 ancrages de Type C par ouverture entre les pierres installées jusqu'à une distance maximale de 400mm c.à.c., autant à l'horizontal qu'à la verticale
 - INSÉRÉE: .5 Fournir et installer un minimum de 2 ancrages de Type E par ouverture entre les pierres installées et celles maintenues en place, jusqu'à une distance maximale de 400mm c.à.c. autant à l'horizontal qu'à la verticale
- Référé au paragraphe 1.03.10
 - SUPRIMÉR: Enlèvement de réparation existantes, jusqu'à 100cm².
 - INSÉRÉE: Enlèvement de réparations existantes, jusqu'à 100cm².
- 6. Référé au paragraphe 1.03.11

- SUPRIMÉR: Enlèvement de réparations existante, de grandeurs de 101cm² et plus, superficie total de sections individu ou continues.
- INSÉRÉE: Enlèvement de réparations existantes, de grandeurs de 101cm² et plus, superficie totale de sections continues ou segmentées.
- 7. Référé au paragraphe 1.03.17
 - SUPRIMÉR : Application de produits de consolidation à la surface de la maconnerie.
 - INSÉRÉE: Application de produits de consolidation à la surface de la maçonnerie, superficie totale, soit continue ou en segments, avec aucun segment ayant une superficie supérieur à 1.0m².
- 8. Référé au paragraphe 1.06.1
 - SUPRIMÉR: Le conservateur en maçonnerie doit avoir de l'expérience de travail avec des murs porteurs en maçonnerie de pierre massive avec arrière mur en brique respectant les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada et avoir effectuer les tâches suivantes:.
 - INSÉRÉE: L'entrepreneur en maçonnerie doit avoir de l'expérience en travaux traditionnels sur les murs porteur en pierre de maçonnerie avec massif de briques, respectant Les Lignes Directrices pour la Conservation des Lieux Patrimoniaux au Canada, et à effectuer les tâches suivantes
- 9. Référé au paragraphe 1.07.3.9
 - SUPRIMÉR: Parois intérieures Démontrer l'usage de chaque type d'ancrages, d'armatures, de crampons et d'accessoires de maçonnerie.
 - INSÉRÉE: Démontrer l'usage de chaque type d'ancrages, d'armatures, de crampons et d'accessoires de maçonnerie.
- 10. Référé au paragraphe 3.06.8
 - INSÉRÉE: .4 Refinir tous éléments de métaux existants, situés aux assemblages ou qui sont en contact avec la maçonnerie.
- 11. Référé au paragraphe 3.06.9
 - SUPRIMÉR: Refinir tous éléments de métaux existants, situées aux assemblages ou qui sont en contact avec la maçonnerie. Aviser le Représentant du Ministère de tous éléments cachées, découverts durant les travaux pour déterminer ceux à remplacer et ceux à refinir. Enlever seulement selon les recommandations d'un Ingénieur Professionnel Certifié.
 - INSÉRÉE: Aviser le Représentant du Ministère de tous éléments cachées, découverts durant les travaux pour déterminer ceux à remplacer et ceux à refinir. Enlever seulement selon les recommandations d'un Ingénieur Professionnel Certifié.
- 12. Référé au paragraphe 3.06.9.1
 - SUPRIMÉR: Nettoyer et apprêter les composants en acier à demeurer ou réinstallés. Appliquer l'apprêt et la couche de finition de peinture tel

- que spécifié à la section 05 70 10 Restauration de métaux décoratifs et nouveaux éléments.
- INSERÉE: Nettoyer, apprêter et peindre les composants en acier à demeurer ou réinstallés. Appliquer l'apprêt et la couche de finition de peinture tel que spécifié à la section 05 70 10 – Restauration de métaux décoratifs et nouveaux éléments.
- 13. Référé au paragraphe 3.09.1
 - SUPRIMÉR: Une fois les travaux terminés, procéder au nettoyage du chantier afin d'éliminer la saleté et les débris accumulés, attribuables aux travaux de construction et à l'environnement.
 - INSÉRÉE: Une fois les travaux terminés, procéder au nettoyage du chantier afin d'éliminer la saleté et les débris accumulés.
- 11. Section 04 43 26 Pierres découpées et sculptées
 - 1. Référé au paragraphe 1.04.2
 - **SUPRIMER**: Employer des ouvriers spécifiquement forms et expérimentés pour ce type de travail.
 - INSÉRÉE: Employer des ouvriers spécifiquement formés et expérimentés pour ce type de travail.
- 12. Section 06 10 11 Charpenterie
 - Sans objet NOTE: Les modifications s'appliquent seulement dans la version anglaise.
- 13. Section 07 52 00 Couvertures à membrane de bitume modifié
 - 1. Référé au paragraphe 2.02.1.5.6
 - SUPRIMER : Température de ramollissement: ∃110 degrees C.
 - INSÉRÉE: Température de ramollissement: > 110 degrees C.
 - 2. Référé au paragraphe 2.05.3
 - SUPRIMER: Produits d'étanchéité: se reporter à la section 07 92 00 -Produits d'étanchéité pour joints.
 - INSÉRÉE: Produits d'étanchéité : se reporter à la section 07 92 10 -Produits d'étanchéité pour joints.
 - 3. Référé au paragraphe 3.06.4.4
 - SUPRIMER: La couche de finition ne doit présenter ni boursouflure, ni plissement, ni bâillement. Réaliser la membrane selon les recommandations du fabricant.
 - INSÉRÉE: La couche de finition ne doit présenter ni boursouflure, ni plissement, ni bâillement.
 - 4. Référé au paragraphe 3.06.4

- INSÉRÉE: .5 La couche de finition ne doit présenter ni boursouflure, ni plissement, ni bâillement.
- 14. Section 07 61 00 Couvertures en feuilles métalliques
 - 1. Référé au paragraphe 1.06.3
 - SUPRIMER: Installer un échantillon d'ouvrage de panneaux de couverture de 10 m2 avec les solins associés pour illustrer toutes les conditions typiques de toiture incluant: les joints typiques, joints transversaux, faîtes, noues, larmiers et jonction avec les matériaux adjacents.
 - INSÉRÉE: Installer un échantillon d'ouvrage de panneaux de couverture de 10 m2 avec les solins associés pour illustrer toutes les conditions typiques de toiture incluant : les joints typiques, joints transversaux, faîtes, noues, larmiers, baguettes, tôle a baguette, bout de tôle a baguette et jonction avec les matériaux adjacents.
 - 2. Référé au paragraphe 3.02.1
 - SUPRIMER: Retirer avec précaution la toiture de cuivre et sa souscouche tel qu'indiqué. Se référer à la section 02 41 16 – Démolition de structures.
 - INSÉRÉE: Retirer avec précaution la toiture de cuivre et sa sous-couche tel qu'indiqué. Se référer à la section 02 41 16 – Démolition de structures et section 02 82 12 - Désamiantage.
- 15. Section 07 62 00 Couvertures en feuilles métalliques
 - 1. Référé au paragraphe 1.01.2
 - SUPRIMER: Section 04 05 00 Exigences générales concernant les résultats des travaux
 - INSÉRÉE: Section 02 82 12 Désamiantage
 - 2. Référé au paragraphe 1.01.3
 - SUPRIMER: Section 06 10 11 Charpenterie
 - INSÉRÉE: Section 04 05 00 Exigences générales concernant les résultats des travaux.
 - 3. Référé au paragraphe 1.01.4
 - SUPRIMER: Section 07 52 00 Couvertures à membrane de bitume modifié.
 - INSÉRÉE: Section 06 10 11 Charpenterie
 - 4. Référé au paragraphe 1.01.5
 - SUPRIMER: Section 07 61 00 Couvertures en feuilles métalliques
 - INSÉRÉE: Section 07 52 00 Couvertures à membrane de bitume modifié

- 5. Référé au paragraphe 1.01.6
 - SUPRIMER: Section 07 92 10 Produits d'étanchéité pour joints
 - INSÉRÉE: Section 07 61 00 Couvertures en feuilles métalliques
- 6. Référé au paragraphe 1.01
 - INSÉRÉE: .6 Section 07 92 10 Produits d'étanchéité pour joints
- 7. Référé au paragraphe 3.02.1
 - SUPRIMER: Enlever délicatement les solins en feuilles de cuivre existantes et les sous-couches selon les indications. Se référer à la section 02 41 16 – Démolition de structures.
 - INSÉRÉE: Enlever délicatement les solins en feuilles de cuivre existantes et les sous-couches selon les indications. Se référer à la section 02 41 16
 Démolition de structures et 02 82 12 – Désamiantage.
- 16. Section 08 20 00 Stabilisation et protection pour les fenêtres
 - 1. Référé au paragraphe 1.01.1
 - SUPRIMER: Enlever les volets en acier et en aluminium, se trouvant du côté intérieur. Numéroter et entreposer les volets afin qu'ils puissent être réinstallés. Remplacer/réparer les verres cassés, ainsi que la quincaillerie, les garnitures et coupe-bise endommagés et/ou manquants indiqués sur les dessins.
 - INSÉRÉE: Enlever les volets en acier et en aluminium, se trouvant du côté intérieur. Numéroter et entreposer les volets afin qu'ils soient tous réinstallés. Remplacer/réparer les verres cassés, ainsi que la quincaillerie, les garnitures et coupe-bise endommagés et/ou manquants indiqués sur les dessins.
 - 2. Référé au paragraphe 3.01.6
 - SUPRIMER: Enlever toutes les produits de calfat et scellant, sur toute le périmètre de la fenêtre, entre le cadre et la maçonnerie, allant du seuil, a la tête et aux jambages. Nettoyer de toutes traces de produits de scellent, à la satisfaction du Représentant du Ministère. Laisser les surfaces de maçonnerie et de fenêtres propres et prêts a recevoir les nouveaux produits de scellent.
 - INSÉRÉE: Fenêtres en acier: Enlever toutes les produits de calfat et scellant, sur toute le périmètre de la fenêtre, entre le cadre et la maçonnerie, allant du seuil, a la tête et aux jambages aux côtés intérieurs et extérieurs. Nettoyer de toutes traces de produits de scellent, à la satisfaction du Représentant du Ministère. Laisser les surfaces de maçonnerie et de fenêtres propres et prêts a recevoir les nouveaux produits de scellent
 - 3. Référé au paragraphe 3.01.7

- SUPRIMER : Nettoyer les surfaces extérieurs des fenêtres de toute corrosion, peinture lâche, et toute autres matériaux friables
- INSÉREE: Fenêtres en aluminium: Enlever les produits de calfat et scellant lâches, sur toute le périmètre de la fenêtre, entre le cadre et la maçonnerie, allant du seuil, a la tête et aux jambages aux côtés intérieurs et extérieurs. Nettoyer de toutes traces de produits de scellent, à la satisfaction du Représentant du Ministère. Laisser les surfaces de maçonnerie et de fenêtres propres et prêts a recevoir les nouveaux produits de scellent
- 4. Référé au paragraphe 3.01.8
 - SUPRIMER: Enlever les pièces de quincaillerie endommagées et brisées. Dévisser et enlever les attaches et préparer les surfaces afin de recevoir de nouvelles pièces de quincaillerie.
 - INSÉRÉE: Nettoyer les surfaces extérieurs des fenêtres de toute corrosion, peinture lâche, et toute autres matériaux friables
- 5. Référé au paragraphe 3.01
 - INSÉRÉE: .9 Enlever les pièces de quincaillerie endommagées et brisées. Dévisser et enlever les attaches et préparer les surfaces afin de recevoir de nouvelles pièces de quincaillerie

17. Section 08 87 53 - Films de sécurité

- 1. Référé au paragraphe 3.01.2
 - **SUPRIMER**: Installation en atelier du film sur les châssis et fenêtre temporaire.
 - INSÉRÉE: Installation du film sur les châssis et fenêtre temporaire.
- 2. Référé au paragraphe 3.01.4
 - **SUPRIMER**: Appliquer le film d'intimité obscurcissant sur les surfaces externes (surface 1) des panneaux de verre.
- 3. Référé au paragraphe 3.03.1
 - SUPRIMER: Nettoyer la paroi intérieure et la paroi extérieure de chaque vitrage de fenêtre revêtu d'un film avec la solution de nettoyage recommandée par le fabricant du film.
 - INSÉRÉE: Enlevé les films de sécurité des fenêtres existantes et nettoyer les surfaces comme nécessaires. Suivre les recommandations du manufacturier.
- 4. Référé au paragraphe 3.03
 - INSÉRÉE: .2 Nettoyer la paroi intérieure et la paroi extérieure de chaque vitrage de fenêtre revêtu d'un film avec la solution de nettoyage recommandée par le fabricant du film.

ADDENDA NO.: 005

PROJECT NO.: R.027594.018

Les changements suivants dans les documents d'appel d'offres sont en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents contractuels.

DESSINS

- 1. Dessin A-010 Gén. Architecturales Fondations
 - 1. Voir ASK-016 pour modifications.
- 2. Dessin A-107 Restauration maçon. Pourtours de fenêtre
 - 1. Voir ASK-009 pour modifications.
- 3. Dessin A-201 Travaux en toitures Démontage de toitures
 - 1. Voir ASK-010 pour modifications.
- 4. Dessin A-202 Travaux en toitures Construction de toitures
 - 1. Voir ASK-011 pour modifications.
- 5. Dessin A-301 Restauration fenêtres Bordereau des fenêtres
 - 1. Voir ASK-012 pour modifications.
- 6. Dessin A-302 Restauration fenêtres Type A, B, D et G
 - Voir ASK-013 pour modifications.
- 7. Dessin A-303 Restauration fenêtres Types F, M, O et P
 - 1. Voir ASK-014 pour modifications.
- 8. Dessin A-304 Restauration fenêtres Types FF, J, R et détails
 - 1. Voir ASK-015 pour modifications.

DEVIS

- 1. Section 03 32 50 Travaux de réparation de matériaux à base de ciment
 - 1. Référé au paragraphe 1.3.3
 - **INSÉRÉE**: .4 Placer et finir le mélange de réparation de béton là où l'entrepreneur a carotté à travers le mur de fondation.

- 2. Référé au paragraphe 2.1.1
 - SUPRIMER: Mélange de réparation pour le rapiéçage et la réparation de dalle de toiture « Flex-or-Crete », selon les Coupes 7/S104 et 8/S104 : le tout devra être déterminé par le Représentant du Ministère, qui déterminera la formule en se fondant sur les essais détaillés dans le paragraphe 3.5.1 de la présente section.
 - INSÉRÉE: .1 Matériel d'enrobage d'armature en acier: résine d'époxy à base d'eau, avec caractéristiques anticorrosion. Force de liaison minimale à l'acier: 1 MPa, selon la norme CSA A23.2-6B.
 - Fournir une feuille de données et documentation détaillée au Représentant du Ministère et ce, pour approbation du produit.
 - 2. Matériel de liaison au béton : résine d'époxy à base d'eau, avec caractéristiques anticorrosion. Force de liaison minimale au béton : 2 MPa, selon la norme CSA A23.2-6B.
 - Fournir une feuille de données et documentation détaillée au Représentant du Ministère et ce, pour approbation du produit
 - 3. Mélange de réparation pour le rapiéçage et la réparation de dalle de toiture « Flex-or-Crete », selon les Coupes 7/S104 et 8/S104 : le tout devra être déterminé par le Représentant du Ministère, qui déterminera la formule en se fondant sur les essais détaillés dans le paragraphe 3.5.1 de la présente section.
 - 4. Mélange de réparation de béton pour les réparations au mur de béton : le tout devra être déterminé par le Représentant du Ministère, qui déterminera la formule en se fondant sur les essais détaillés dans le paragraphe 3.5.2 de la présente section.
- 3. Référé au paragraphe 3.05
 - INSÉRÉE : .2 Aux fins d'épreuve du matériau d'origine (béton), l'Entrepreneur se devra d'extraire des échantillons en carottant le mur de fondation.
 - Le Représentant du Ministère identifiera les zones qui se prêtent tout à fait ou le mieux au prélèvement d'échantillons de la sorte. Si de l'armature en acier est observée dans le mur, l'Entrepreneur se devra de scanner le mur pour l'emplacement de l'armature, sur une zone de 1,5 m par 1,5 m.

- L'Entrepreneur se devra de carotter un minimum de trois échantillons et ce, selon les exigences de la norme CSA A23.2-14C.
 - 1. Les échantillons, particulièrement leurs dimensions, devront suivre les exigences de la Partie 4 de la norme CSA A23.2-14C.
- 3. L'Entrepreneur se devra de conserver, de préparer et d'expédier les échantillons à l'organisme d'essai homologué et dont les services auront été retenus par l'Entrepreneur pour les essais de charge et réévaluer selon la norme CSA A23.2-14C.
 - L'organisme d'essai se doit d'entreprendre tous les essais requis et de produire des rapports au sujet des articles (a)

 (o) de la Partie 6 de la norme CSA A23.2-14C sur trois
 (3) spécimens. L'organisme d'essai se devra de présenter un rapport d'essai signé au Représentant du Ministère.
- 4. De plus, la composition des spécimens doit être déterminée par l'organisme d'essais et ce, soit avec les spécimens utilisés pour les essais de charge ou avec des spécimens additionnels fournis par l'Entrepreneur.
 - 3. L'organisme chargé des essais se devra de produire un rapport signé et de le remettre au Représentant du Ministère. Ledit rapport devra identifier le contenu et le pourcentage volumétrique des éléments suivants :
 - 1. Carbonate de calcium (chaux)
 - 2. Ciment Portland
 - Ciment naturel
 - Silice
 - 5. Pierre calcaire
 - 6. Granite ou toute autre pierre granulaire
 - 7. Grès

les détails du rapport susmentionné.

- 8. Sulfate
- 9. Calcium
- 10. Tout autre élément représentant au moins 2p. 100 du volume total.
- Le Représentant du Ministère s'occupera de fournir des recommandations au sujet du mélange de réparation pour les murs de fondation, ces recommandations devant être fondées sur
- 4. Référé au paragraphe 3.07

- RENOMMER ET RENUMÉROTER : 3.8 Examen et épreuve des travaux sur place
- **INSÉRÉE**: Travaux de réparation de béton
 - Les énumérations ci-après s'appliquent aux travaux de réparation au béton le long des murs de fondation. La procédure comme telle fera l'objet d'une confirmation de la part du Représentant du Ministère et ce, une fois que sera confirmé le mélange de réparation.
 - 1. En se servant d'air comprimé exempt d'huile, nettoyer toutes les surfaces à rapiécer en se rendant jusqu'au béton sain.
 - 2. Si le Représentant du Ministère l'exige, on se devra alors d'appliquer le matériel d'enrobage d'armature sur toute armature exposée et ce, avec le produit approuvé. Appliquer l'époxy au moyen d'une brosse dure. Permette à l'époxy de mûrir selon les exigences du fabricant. Appliquer une couche additionnelle avant de placer le béton.
 - 3. S'assurer que les surfaces de béton voisines à la superficie de rapiéçage sont à l'état saturé et à consistance de surface sèche. Si le Représentant du Ministère l'exige, on se devra alors d'appliquer un agent de liaisonnement sur les surfaces ou superficies de rapiéçage.
 - 4. Placer le mélange de réparation sur les surfaces ou superficies de rapiéçage. Vibrer le mélange, là où permis par la profondeur du rapiéçage. Le mélange de réparation sera déterminé par le Représentant du Ministère en vertu du sousparagraphe 3.5.2.5.
 - 5. Façonner la superficie de rapiéçage en s'assurant qu'elle adopte les dimensions d'origine et fournit une couverture de 50 mm à l'armature. À moins d'indications contraires ou de directives contraires de la part du Représentant du Ministère, finir les surfaces apparentes en s'assurant de les assortir aux surfaces d'origine.
 - 6. À moins d'indications contraires, garder les travaux de coffrage et d'étayage en place jusqu'à ce que le mélange de réparation atteigne au moins 80 p. 100 de sa résistance établie ou pendant cinq (5) jours au moins.
 - 7. Lors du décoffrage, examiner les surfaces réparées ainsi que les surfaces adjacentes et s'assurer qu'aucune d'elles ne présente des défectuosités. Le cas échéant, réparer et remettre à neuf toutes les défectuosités de surface et ce, à l'approbation du Représentant du Ministère.

- 5. Référé au paragraphe 3.8
 - **RENOMMER ET RENUMÉROTER**: 3.9 Protection des travaux par temps froid ou chaud
- 2. Section 04 03 07 Rejointoiement de la maçonnerie
 - 1. Référé au paragraphe 3.03.1.1
 - **SUPPRIMER**: 40 mm pour les pierres Nepean
 - **INSÉRÉE**: 40 mm pour les pierres Nepean. Présumer 10% des joints verticaux et 5% des joints horizontaux jusqu'à une profondeur de 250mm.
 - 2. Référé au paragraphe 3.03.1.2
 - **SUPPRIMER**: 30 mm pour les pierres Berea et Wallace
 - INSÉRÉE: 30 mm pour les pierres Berea et Wallace. Présumer 10% des joints verticaux et 5% des joints horizontaux jusqu'à une profondeur de 100mm.
- 3. Section 23 74 00 Groupes de conditionnement d'air pour montage à l'extérieur
 - 1. Référé au paragraphe 2.01.3
 - **SUPRIMER**: Socles de montage en toiture, fabriqué sur mesure pour installation sur l'échafaudage par l'Entrepreneur c/a protection sismique appropriée
 - INSÉRÉE: Socle de montage en toiture, fabriqué sur mesure pour installation sur l'échafaudage par l'Entrepreneur c/a protection sismique appropriée. L'unité sera fournie et installée par l'entrepreneur en mécanique.
 - .4 Lorsque les travaux sont complétés, l'unité est à enlever.

- [1858-1	185S	BUREAU	А	2	122
A P	185S-2	185S	BUREAU	Α	3	
	187SB-1	187SB	BUREAU	А	4	-
~~~	187SC-1	1875	BOREAU			
	189S-1	189S	BUREAU	Α	2	15
7	1895-2	189S	BUREAU	Α	2	15

1 CORRECTIONS DU TABLEAU 2/A-107
PAS A L'ÉCHELLE

10

FROTTER LE SEUIL DE PIERRE AVEC UNE BROSSE EN SOIE. ENLEVER TOUTE LA POUSSIÈRE DES SURFACES AVEC UN ASPIRATEUR APPROPRIÉ ET MUNIT DE FILTRES H.E.P.A ABSOLUS; À HAUTE EFFICACITÉ POUR LES PARTICULES D'AIR

- [11] ENLEVER LES VOLETS TEMPORAIREMENT, DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLETÉS.
- ENLEVER TEMPORAIREMENT, LES CHÂSSIS INFÉRIEURS OUVRANTS DE LA CONTRE-FENÊTRE AFIN DE LES ADAPTER, DE FAÇON SATISFAISANTE, AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES, DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLETÉS.
- ENLEVER TEMPORAIREMENT LE PLEXIGLASS DE LA CONTRE-FENÊTRE AFIN DE LES ADAPTER , DE FAÇON SATISFAISANTE, AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES , DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLETÉS.
- ENLEVER TEMPORAIREMENT LA CONTRE-FENÊTRE AFIN DE L'ADAPTER, DE FAÇON SATISFAISANTE AUX CONDITIONS PARTICULIÈRES, DURANT LES RÉPARATIONS RELIÉES AUX FENÊTRES. RÉINSTALLER APRÈS QUE LES TRAVAUX SONT COMPLETÉS.

MODIFICATIONS DE LA LEGENDE

1:50



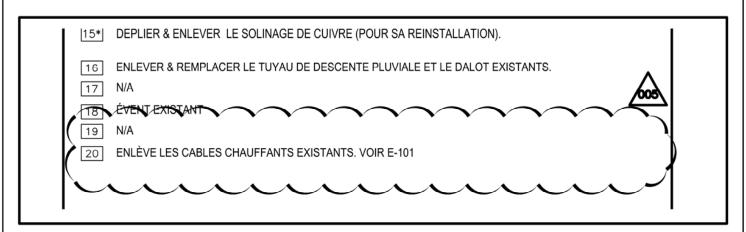
CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE Project de Réhabilitation Pavillon de l'EST Extrait de: A-107

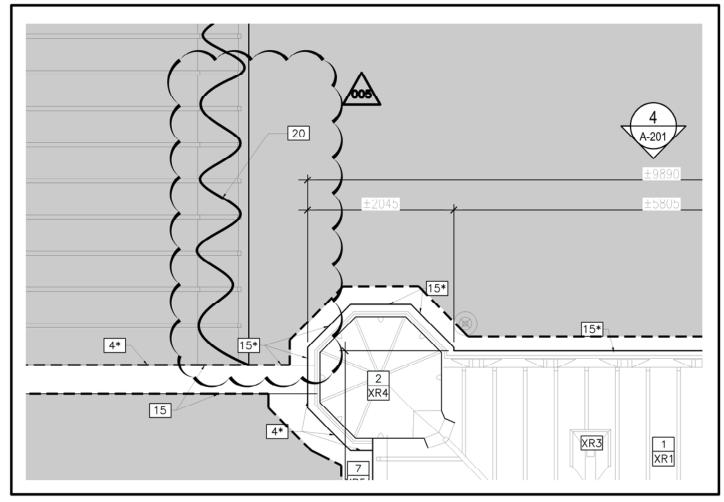
Date: 2014/07/08

Échelle: VARIÉE

R.027954.018 ASK



1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE

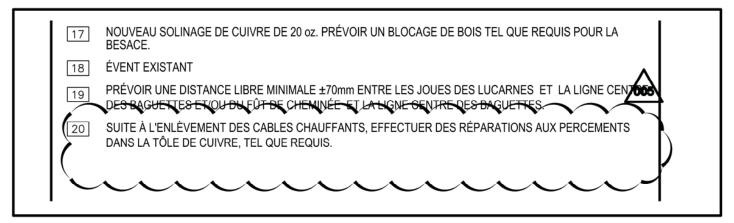


2 ADDITION AU 8/A-201 1:50

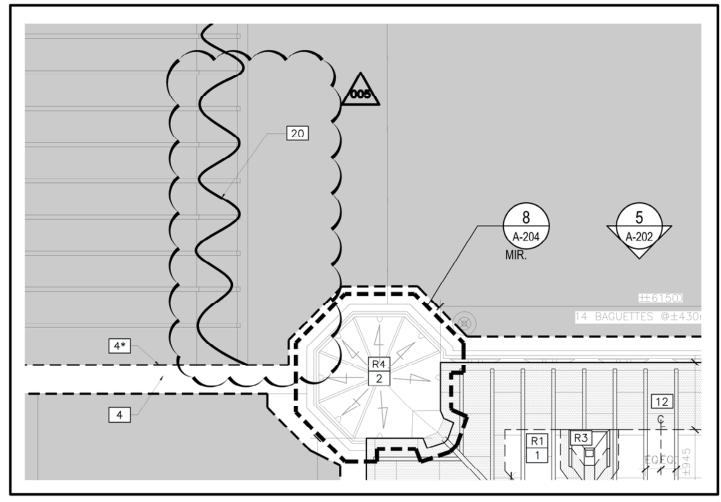


CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE Project de Réhabilitation Pavillon de l'EST Extrait de: A-201
Date: 2014/07/09
Echelle: 1:50
R.027954.018 ASK



1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE

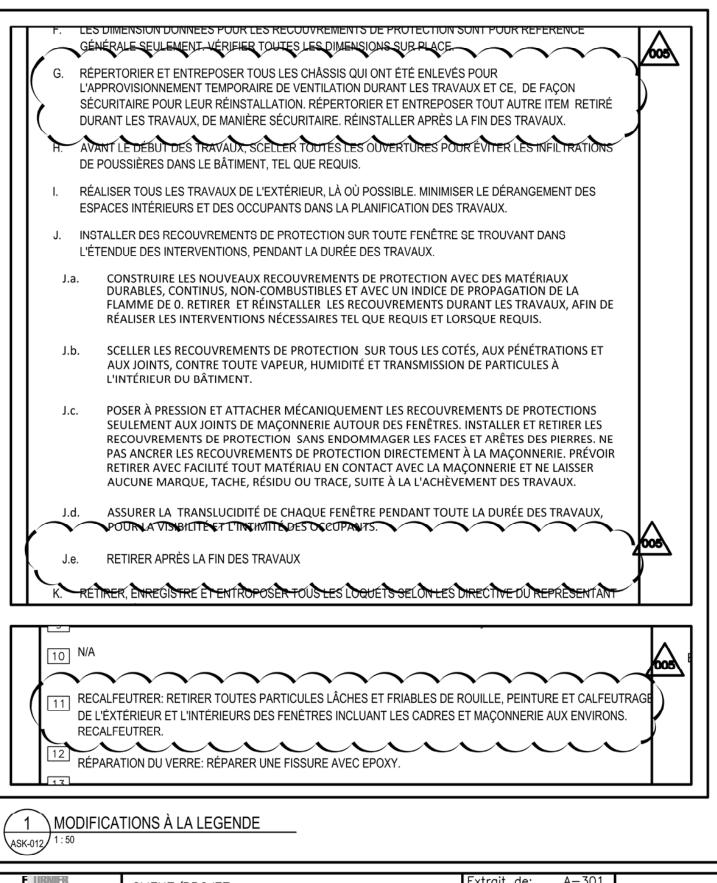


2 ADDITION AU 8/A-201 1:50



CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE Project de Réhabilitation Pavillon de l'EST Extrait de: A-202
Date: 2014/07/09
Echelle: 1:50
R.027954.018 ASK





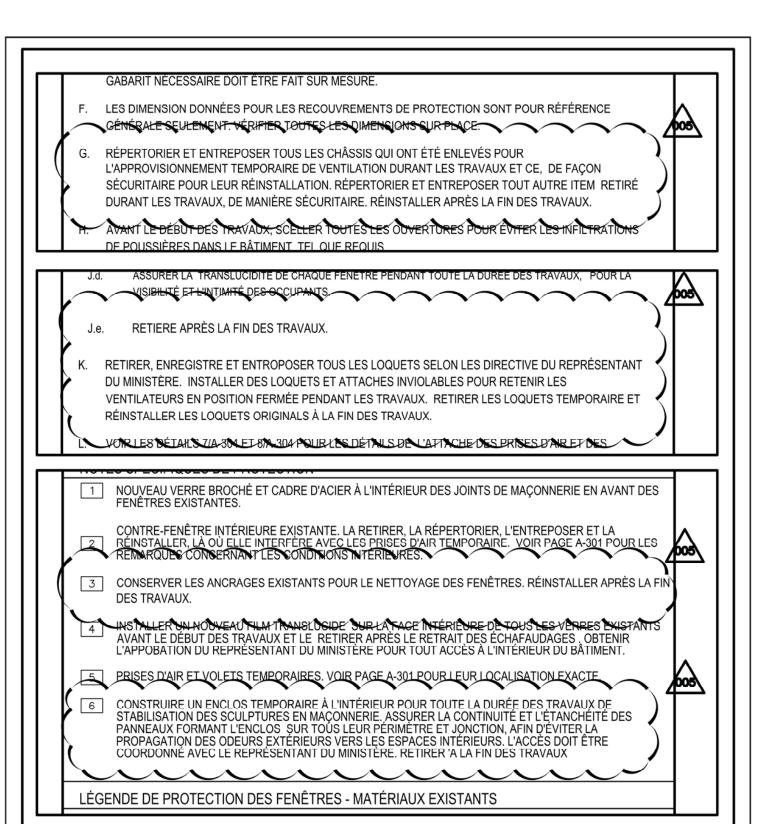
CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE Project de Réhabilitation Pavillon de l'EST Extrait de: A-301

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK



1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE



CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE Project de Réhabilitation Pavillon de l'EST Extrait de: A-302

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

#### GABARII NEGESSAIRE DUIT ETRE FAIT SUR MESURE.

F. LES DIMENSION DONNÉES POUR LES RECOUVREMENTS DE PROTECTION SONT POUR RÉFÉRENCE SÉNÉRALE SEULEMENT. VERIFIER FOUTES LES DIMENSIONS SUR PLASE.



G. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUS LES CHÂSSIS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR L'APPROVISIONNEMENT TEMPORAIRE DE VENTILATION DURANT LES TRAVAUX ET CE, DE FAÇON SÉCURITAIRE POUR LEUR RÉINSTALLATION. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUT AUTRE ITEM RETIRÉ DURANT LES TRAVAUX, DE MANIÈRE SÉCURITAIRE. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.

— AVANT LE DÉBÛT DES TRAVAÛX, SCÈLLER TOUTES LES OUVERTURES POUR ÉTITER LES INFINTRATIONS DE POUSSIÈRES DANS LE BÂTIMENT, TEL QUE REQUIS.

POUR LA VISIBILITÉ ET L'INTIMITÉ DES OCCUPANTS.



J.e. RETIRER À LA FIN DES TRAVAUX

K. RETIRER, ENREGISTRE ET ENTROPOSER TOUS LES LOQUETS SELON LES DIRECTIVE DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. INSTALLER DES LOQUETS ET ATTACHES INVIOLABLES POUR RETENIR LES VENTILATEURS EN POSITION FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX. RETIRER LES LOQUETS TEMPORAIRE ET RÉINSTALLER LES LOQUETS ORIGINALS À LA FIN DES TRAVAUX.

VOIR LES DÉTAILS MA-304 ET 8/A-304 POUR LES DÉTAITS DE L'ATTACNE DES PRISES D'AIRNET DES RECOUVREMENTS DE PROTECTION. VOIR DESSIN A-301 POUR LOCALISATIONS.

PRISE D'AIR 100mm Ø

DIMENSIONS EXTÉRIEURES APPROXIMATIVES DU CADRE D'ACIER BASÉ SUR LE TYPE DE FENÊTRE. LES DIMENSIONS RÉELLES PEUVENT VARIER SELON LA LOCALISATION. VOIR NOTES "E" ET "F" CI-BAS.

### NOTES SPÉCIFIQUES DE PROTECTION

NOUVEAU VERRE BROCHÉ ET CADRE D'ACIER À L'INTÉRIEUR DES JOINTS DE MAÇONNERIE EN AVANT DES FENÊTRES EXISTANTÉS. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.



CONTRE-FENÈTRE INTÉRIEURE EXISTANTE. LA RETIRER, LA RÉPERTORIER, L'ENTREPOSER ET LA RÉINSTALLER, LÀ OÙ ELLE INTERFÈRE AVEC LES PRISES D'AIR TEMPORAIRE. VOIR PAGE A-301 POUR LES REMARQUES CONCERNANT LES CONDITIONS INTÉRIEURES. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.

3 CONSERVER LES ANCRAGES EXISTANTS POUR LE NETTOYAGE DES FENÊTRES.

INSTALLER UN NOUVEAU FILM TRANSLUCIDE SUR LA FACE INTÉRIEURE DE TOUS LES VERRES EXISTANTS À L'INTÉRIEUR DE L'EINCEINTE D'ÉCHAFAUGADE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET LE RETIRER APRÈS LE RETRAIT DES ÉCHAFAUDAGES. OBTENIR L'APPOBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR TOUT ACCÈS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT. VOIR 6/A-304.

5 PRISES D'AIR ET VOLETS TEMPORAIRES. VOIR PAGE A-301 POUR LEUR LOCALISATION EXACTE.

1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE



2

CLIENT/PROJET

# ÉDIFICE DU CENTRE Project de Réhabilitation Pavillon de l'EST

Extrait de: A-303

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

GABARII NECESSAIRE DUIT ETRE FAIT SUR WESURE.

F. LES DIMENSION DONNÉES POUR LES RECOUVREMENTS DE PROTECTION SONT POUR RÉFÉRENCE GÉNÉRALE SEULEMENT, VÉRIFIER TOUTES LES DIMENSIONS SUR PLACE.



G. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUS LES CHÂSSIS QUI ONT ÉTÉ ENLEVÉS POUR L'APPROVISIONNEMENT TEMPORAIRE DE VENTILATION DURANT LES TRAVAUX ET CE, DE FAÇON SÉCURITAIRE POUR LEUR RÉINSTALLATION. RÉPERTORIER ET ENTREPOSER TOUT AUTRE ITEM RETIRÉ DURANT LES TRAVAUX, DE MANIÈRE SÉCURITAIRE. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.

AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX, SCEILER TOUTES LES OUVERTURES POUR ÉVITER LES INFILTRATIONS DE POUSSIÈRES DANS LE BATIMENT, TEL QUE REQUIS.

POUR LA VISIBILITÉ ET L'INTIMITÉ DES OCCUPANTS.



J.e. RETIRER À LA FIN DES TRAVAUX

K. RETIRER, ENREGISTRE ET ENTROPOSER TOUS LES LOQUETS SELON LES DIRECTIVE DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE. INSTALLER DES LOQUETS ET ATTACHES INVIOLABLES POUR RETENIR LES VENTILATEURS EN POSITION FERMÉE PENDANT LES TRAVAUX. RETIRER LES LOQUETS TEMPORAIRE ET RÉINSTALLER LES LOQUETS ORIGINALS À LA FIN DES TRAVAUX.

VOIR LES DÉTAILS 7/A 394-ET S/A 304 POUR LES DÉTAILS DE L'ATTACHÉ DES PRISES D'AIR ET DES RECOUVREMENTS DE PROTECTION. VOIR DESSIN A-301 POUR LOCALISATIONS.

## NOTES SPÉCIFIQUES DE PROTECTION





- 2 CONTRE-FENÊTRE INTÉRIEURE EXISTANTE. LA RETIRER, LA RÉPERTORIER, L'ENTREPOSER ET LA RÉINSTALLER, LÀ OÙ ELLE INTERFÈRE AVEC LES PRISES D'AIR TEMPORAIRE. VOIR PAGE A-301 POUR LES REMARQUES CONCERNANT LES CONDITIONS INTÉRIEURES. RÉINSTALLER À LA FIN DES TRAVAUX.
- T3 1-conserventes ancrages existants pour le nettoyage des fenêtres.
- INSTALLER UN NOUVEAU FILM TRANSLUCIDE SUR LA FACE INTÉRIEURE DE TOUS LES VERRES EXISTANTS À L'INTÉRIEUR DE L'EINCEINTE D'ÉCHAFAUGADE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX ET LE RETIRER APRÈS LE RETRAIT DES ÉCHAFAUDAGES . OBTENIR L'APPOBATION DU REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE POUR TOUT ACCÈS À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT. VOIR 6/A-304.





1 MODIFICATIONS À LA LEGENDE



CLIENT/PROJET

ÉDIFICE DU CENTRE
Project de Réhabilitation
Pavillon de l'EST

Extrait de: A-304

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

R.027954.018 ASK

NETTOYER ET REPARER UNE PORTION DE LA IW/A | 30 | MAÇONNERIE SOUS LE NIVEAU DU SOL, REJOINTOYER TOUS LES JOINTS. VOIR SÉRIE A-100 POUR LES INTERVENTIONS DE NOUVELLE MEMBRANE GÉOTEXTILE 31 MAÇONNERIE. ÉTENDUE APPROXIMATIVE DE L'EXCAVATION. 32 | 11| LIGNE SUPPOSÉE DU NIVEAU DU SOL 12 SERVICES SOUS-TERRAIN 33 N/A CLOISON INTÉRIEURE EXISTANTE 13 34 N/A (COMPOSITION, PRÉSENCE ET LOCALISATION PEUVENT VARIER) 35 ISOLATION TEMPORAIRE DE LAINE DE ROCHE 14 FONDATION EXISTANTE. 36 NOUVELLE MEMBRANE À ÉMULSION TEMPORAIRE. 15 N/A 37 TUYAU TEMPORAIRE PÉNÉTRANT LE MUR. VOIR TUYAU EXISTANT OU NOUVEAU PÉNÉTRANT LE 16 LES DOCUMENTS ÉLECTRIQUES ET MÉCANIQUES MUR. VOIR LES DOCUMENTS MÉCANIQUES ET POUR LA DESCRIPTION DE SA LOCALISATION ET ÉLECTRIQUES POUR LES QUANTITÉS ET SON SCAN. VOIR LES DOCUMENTS DE DESCRIPTIONS. VOIR M-100 POUR LA STRUCTURE POUR LE REMPLISSAGE DES PROFONDEUR SOUS-TERRAINE. LES CAROTTES PERCEMENTS ET RÉPARATIONS DE LA SERONT RÉUTILISÉS POUR LES TESTS AU FONDATION DE BÉTON. LES CAROTTES SERONT BÉTON. RÉUTILISÉS POUR LES TESTS AU BÉTON. 17 N/A DÉMANTELER ET CONSTRUIRE NOUVEAU N/A 18 TROTTOIR LÀ OÙ INDIQUÉ AU DESSIN 1/A-103 N/A 19 ZONE DU MUR DE FONDATION EXISTANT, PROFIL N/A 39 20 PRÉSUMÉ. ILLUSTRÉ POUR INFORMATION SEULEMENT, HORS CONTRAT N/A 21 N/A 22 COORDONNER AVEC LES DOCUMENTS DE GÉNIE 40 CIVIL. ÉLECTRIQUE ET MÉCANIQUE POUR NOUVEAU COLLIER DE SERRAGE EN ACIER 23 L'EXCAVATION NÉCESSAIRE POUR LES INOXYDABLE. SERVICES SOUS-TERRAINS. N/A 24 N/A 41 25 N/A N/A N/A 26 42 MODIFICATION À LA LEGENDE SK-016 1:50



CLIENT/PROJET

## ÉDIFICE DU CENTRE Project de Réhabilitation Pavillon de l'EST

Extrait de: A-010

Date: 2014/07/10

Échelle: 1:50

D 007061010 A CV

## INUIE(3) GENERALE(3).

TOUTES LES DIMENSIONS DE LA TUYAUTERIE
 EXISTANTE SONT INDIQUÉES EN UNITÉS IMPÉRIALE. LES
 DIMENSIONS DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE SONT EN
 UNITÉS MÉTRIQUE.

# NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S):

NOUVEAU RACCORD AU SERVICE EXISTANT À CE POINT.

2 COORDONNER LE PASSAGE DE LA NOUVELLE TUYAUTERIE AVEC LES OBSTRUCTIONS DU SITE.

FOURNIR UNE STATION TEMPORAIRE DE POMPAGE SANITAIRE INSTALLÉE SUR UNE BASE DE PROPRETÉ (DIMENSIONS À ÊTRE COORDONNÉES AVEC LES DESSINS D'ATELIER). ENSEMBLE DE POMPAGE DE TYPE MONTAGE AU PLANCHER, C/A POMPE BROYEUSE DE 2HP, BASSIN DE RÉTENTION DE 600mmØ X 1525mm DE HAUTEUR, DIAMÈTRE À L'ENTRÉE DE 75mmØ, À LA SORTIE DE 32mmØ ET ÉVENT DE 50mmØ. ENSEMBLE DEVANT ÊTRE COMPLÉTÉ AVEC UN PANNEAU D'ALARME (CERTIFIÉ CEMA 4), COUVERCLE EN POLYPROPYLÈNE. CAPACITÉ DE POMPAGE DE 151 I/min @ 15.3 MÈTRES DE COLONNE D'EAU. RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE 240/1/60 (15A). POUR LES DÉTAILS D'INSTALLATION SE RÉFÉRER AU DOCUMENTS D'INSTALLATION DU MANUFACTURIER.

PERCEMENT ET RAGRÉAGE DANS LE BÉTON AU NIVEAU DU MUR DE FONDATION EXISTANT PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL. SCELLEMENT AU POURTOUR DE LA TUYAUTERIE PAR L'ENTREPRENEUR MÉCANIQUE. VOIR DESSINS D'ARCHITECTURE ET SPÉCIFICATIONS POUR DÉTAILS. BALAYAGE PAR RAYON "X" DES MURS DE FONDATION AVANT DE FAIRE LES PERCEMENTS. IDENTIFIER CLAIREMENT LA POSITION DE L'ACIER ET PERMETTRE UNE VÉRIFICATION PAR LE REPRÉSENTANT DU MINISTÈRE AVANT LE PERCEMENT. LE BALAYAGE PEUT ÊTRE REQUIS DES DEUX CÔTÉS DU MUR POUR PERMETTRE D'IDENTIFIER TOUTES LES TIGES D'ACIER DANS LE MUR.

NOUVELLE TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE JUSQU'À LA SALLE DE PRÉPARATION DE MORTIER. SUITE AU CROISEMENT DU MUR EXTÉRIEUR. LA



CLIENT/PROJET

3

4

## **CENTRE BLOCK**

Extrait de: M-100
Date: 2014-07-10
Échelle 1:100

R.027954.018 MSK

2. DIMENSION ACTUEL DU RACCORDEMENT AU DRAIN DE TOITURE À ÊTRE COORDONNER SUR LE SITE.

# NOTE(S) SPÉCIFIQUE(S):

- CROISEMENT DU MUR SOUS LE NIVEAU DU SOL. VOIR DESSIN M-100.
  - POUR LE DURCISSEMENT DU MORTIER, LA TEMPÉRATURE DOIT ÊTRE MAINTENUE ENTRE UN MINIMUM DE 10°C ET UN MAXIMUM DE 25°C POUR TOUS LES SECTEURS DES TRAVAUX DE MAÇONNERIE. PAR CONSÉQUENT, UN CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE DE TYPE DOMESTIQUE SERA REQUIS DANS LA PIÈCE «SALLE DE PRÉPARATION DE MORTIER» OU DANS UNE ENCEINTE CHAUFFÉE ADJACENTE AUX ÉCHAFAUDAGES. SEULEMENT LA POSITION PROPOSE EST INDIQUÉ AU PLAN, FAIT PARTIE DU DEVIS DE PERFORMANCE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR
- FOURNIR UN SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU GLYCOL
  COMPLET AVEC UNE CHAUDIÈRE À L'HUILE ET UNE
  BOUCLE DE DISTRIBUTION POUR LE CHAUFFAGE DE
  L'ÉCHAFAUDAGE EN PÉRIODE HIVERNALE. SEULEMENT
  LA POSITION PROPOSE EST INDIQUÉ AU PLAN, FAIT
  PARTIE DU DEVIS DE PERFORMANCE SOUS LA
  RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR
- 4 ÈVENT EXISTANT DE 65mmØ À PROLONGER Á L'EXTÉRIEUR DE L'ENCEINTE DE L'ÉCHAFAUDAGE ET À CALORIFUGÉ.
- DRAIN DE TOITURE DE 100mmØ EXISTANT À ENLEVER ET REMPLACER PAR UN NOUVEAU DE MÊME FORME, DIMENSION ET MATÉRIEL. FOURNIR UN GRILLAGE DE PROTECTION AU PÉRIMÈTRE. VOIR SPÉCIFICATIONS.
- 6 POSITION PROPOSÉE POUR LE RÉSERVOIRE D'HUILE.